

PROGRAMME DE FORMATION

Catalogue Entreprise

Repérer et orienter les publics/salariés en difficulté face aux savoirs/compétences de base

Objectifs pédagogiques :

- Etre capable de se repérer dans la terminologie et comprendre les enjeux
- Etre capable de mettre en œuvre les démarches et les outils de repérage des personnes en situation d'illettrisme/analphabétisme
- Etre capable d'identifier les freins rencontrés et les leviers possibles
- Etre capable d'aborder cette question avec les personnes concernées
- Etre capable d'accompagner/encadrer la démarche de formation

Public concerné :

Cette formation s'adresse à tout professionnel de l'accueil, de l'information, de l'insertion, de l'emploi ou de la formation.

Pré-requis :

Aucun

Durée de la formation et modalités d'organisation :

2 jours soit 12h
En individuel à 200€/jour*
ou collectif sur devis
En intra ou inter entreprise
La formation est ouverte à partir de 3 personnes
*Hors frais de déplacement et de mission

Lieu de la formation :

3 rue Edouard Branly,
45100 Orléans la Source
Ou
En entreprise

Inscription :

Mathieu JUCHET
Véronique VERA
02-38-63-77-22
cria.45@orange.fr

Contenu de la formation :

Jour 1 : Acquérir une meilleure connaissance de l'illettrisme, des causes et des conséquences socio-économique

- Définitions, statistiques, aspects économiques, sociologiques et d'insertion
- Les différentes difficultés
- Les profils et les degrés de l'illettrisme

Jour 2 : Repérer, en parler et agir

- Faisceaux d'indices pour le repérage
- Les stratégies d'évitement des personnes illettrées
- Démarche diagnostique en plusieurs étapes
- Conseils pour aborder la question avec les publics concernés
- Les acteurs et les dispositifs existants
- Les possibilités de financement de formation

Moyens et méthodes pédagogiques :

- Apports théoriques
- Mise en situations contextualisées sur la base des expériences et de documents réels
- Support numériques (vidéos et sonores) et papiers
- Brainstorming,

Modalités d'évaluation :

- Mises en situation
- Questions orales ou écrites en fin de module pour valider l'atteinte des objectifs

Moyens techniques :

- Séance de formation en salle
- Paper-board
- Tableau numérique interactif

LA REMEDIATION LINGUISTIQUE EN CONTEXTE PROFESSIONNEL

Objectifs pédagogiques :

- Etre capable de repérer les situations de non ou faible maîtrise des savoirs de base sur un poste de travail.
- Etre capable d'identifier les enjeux de non maîtrise de ses savoirs
- Etre capable de mettre en place un processus de remédiation dans le cadre de l'activité professionnelle

Public concerné :

Cette formation s'adresse
aux chefs d'équipe et
encadrants.

Pré-requis :

Aucun

Durée de la formation et modalités d'organisation :

3 jours soit 18h

En individuel à 200€/jour*
ou collectif sur devis
En intra ou inter entreprise

La formation est ouverte à
partir de 3 personnes

**Hors frais de déplacement et
de mission*

Lieu :

3 rue Edouard Branly,
45100 Orléans la Source
Ou
En entreprise

Inscription :

Mathieu JUCHET
Véronique VERA
02-38-63-77-22
cria.45@orange.fr

Contenu de la formation :

Temps 1 : La fonction de médiateur (4h)

- Le rôle et la posture du médiateur
- *La clarté de la consigne et son impact sur la réalisation*
- Quel accompagnement pour l'adhésion à la tâche ?

Temps 2 : Analyse du poste de travail et de l'environnement (8h)

- Analyse de la tâche prescrite pas l'encadrant
- Identification des situations critiques
- *Identification des savoirs en jeu dans la réalisation de la tâche*
- *L'observation de la compétence en situation professionnelle*

Temps 3 : Période d'observation réalisée par les encadrants et CIP

- Observation de la tâche effective
- Positionnement du salarié sur la grille d'observation

Temps 4 : De l'observation à la posture de médiateur (6h)

- *Retour sur l'observable en situation professionnelle*
- Identification des leviers d'accompagnement

Moyens et méthodes pédagogiques :

- *Apports théoriques*
- *Mise en situations contextualisées*
- *Support numériques et papiers*

Modalités d'évaluation :

- *Mises en situation*
- *Questions orales ou écrites en fin de module pour valider l'atteinte des objectifs*

Moyens techniques :

- *Séance de formation en salle*
- *Paper-board*
- *Tableau numérique interactif*

Bilan de Compétences de Base

Objectifs pédagogiques :

- Identifier les acquis et les besoins en compétences de base nécessaires à la réalisation du projet professionnel
- Orienter vers un parcours de formation (voire de certification) personnalisé

Public concerné :

Toute personne de plus de 16 ans sortie du système scolaire, demandeurs d'emploi ou salariés.

Pré-requis :

Aucun

Durée et modalités d'organisation :

1h30 sur rendez-vous

En individuel
120€/jour

Hors frais de déplacement et de mission

Lieu :

3 rue Edouard Branly,
45100 Orléans la Source

Ou

En entreprise

Inscription :

Mathieu JUCHET
Véronique VERA
02-38-63-77-22
cria.45@orange.fr

Contenu du Bilan de compétences de base :

- *Entretien avec l'évalué pour l'identification des attentes et compréhension du parcours scolaire et professionnel.*
- *Mise en activités (orales et/ou écrites) pour identifier les acquis et les besoins par rapport au projet, au poste de travail ou à ses compétences de base.*
- *Positionnement des savoir-faire dans la grille de niveaux européens pour les langues (CECR), ou la grille spécifique correspondant au premiers acquis ou la grille compétences clés (RCCSP).*
- *Restitution des résultats et des objectifs de formation à la personne, aux commanditaires, aux acteurs de la formation concernée.*

Suites possibles :

- *Recherche d'organisme de formation*
- *Evaluation à mi-parcours*
- *Evaluation en fin de formation pour vérification du degré d'atteinte des objectifs.*
- *Certification linguistique (DELF)*

Moyens et méthodes pédagogiques :

- *En amont du bilan, échange avec le commanditaire sur les difficultés rencontrées et les attentes.*
- *Mise en situations contextualisées sur la base des documents de travail fournis par le commanditaire*
- *Support numériques et papiers*

Modalités d'évaluation :

- *Activités de positionnement sur la base de tests. Tests adaptés*

Moyens techniques :

- *Un bureau*
- *Un ordinateur*

Le DELF est un diplôme officiel délivré par le ministère français de l'éducation nationale, pour certifier les compétences. Le DELF se compose de 4 diplômes indépendants, correspondant aux quatre niveaux du Cadre Européen de référence pour les langues : A1/A2/B1/B2

Public concerné :

Candidats étrangers et Français originaires d'un pays non francophone et non titulaires d'un diplôme de l'enseignement secondaire ou supérieur public français.

Pré-requis :

Aucun

Durée et modalités d'organisation :

Une matinée sur inscription

3 sessions :
Mars/juin/décembre

DELFL A1 et A2 : 75€
DELFL B1 : 90€
DELFL B2 : 115 €

Lieu :

3 rue Edouard Branly,
45100 Orléans la Source

Inscription :

Mathieu JUCHET
Véronique VERA
02-38-63-77-22
cria.45@orange.fr

CIEP

Les certifications DELFL sont placées sous l'autorité du CIEP.
<http://www.ciep.fr/delf-tout-public>

Contenu de l'examen

A chaque niveau les 4 compétences suivantes sont évaluées :

- - Compréhension orale
- - Production orale,
- - Compréhension des écrits
- - Production écrite.

DELFL A1 :

Ce niveau valorise les premiers acquis. Il s'agit du niveau le plus élémentaire d'utilisation de la langue dit " de découverte ". A ce stade, l'apprenant est capable d'interactions simples : il peut parler de lui et de son environnement immédiat.

1h20 pour l'épreuve collective et 15 à 17 minutes pour la production orale (dont 10 minutes de préparation)

DELFL A2 :

Le DELFL A2 se situe dans la même perspective et valide encore la compétence langagière d'un utilisateur élémentaire, considéré comme un acteur social. Le candidat est ici capable de réaliser des tâches simples de la vie quotidienne. Il peut utiliser les formules de politesse et d'échange les plus courantes.

1h40 pour l'épreuve collective et 16 à 18 minutes pour la production orale (dont 10 minutes de préparation)

DELFL B1 :

A ce niveau, l'utilisateur devient indépendant. Il est maintenant capable de poursuivre une interaction : il peut comprendre et poursuivre une discussion, donner son avis et son opinion. Il est capable de se débrouiller dans des situations imprévues de la vie quotidienne.

1h45 pour l'épreuve collective et 25 minutes pour la production orale (dont 10 minutes de préparation)

DELFL B2 :

L'utilisateur B2 a acquis un degré d'indépendance qui lui permet d'argumenter pour défendre son opinion, développer son point de vue et négocier. A ce niveau, le candidat fait preuve d'aisance dans le discours social et devient capable de corriger lui-même ses erreurs.

2h30 pour l'épreuve collective et 50 minutes pour la production orale (dont 30 minutes de préparation)

Modalités d'évaluation :

- Un livret d'examen édité par le CIEP
- Salle d'examen collective.
- Entretien individuel avec un examinateur.

Moyens techniques :

- Une salle d'examen pour la partie collective
- Des bureaux pour la partie individuelle

Proposé depuis janvier 2012, le TCF pour l'accès à la nationalité française (TCF ANF) a été spécifiquement conçu pour répondre aux nouvelles dispositions introduites par le ministère français de l'intérieur (décret 2011-1265 du 11 octobre 2011) fixant au niveau B1 oral (épreuves de compréhension et d'expression orales) le niveau requis en français pour les postulants à la nationalité française.

Public concerné :

Candidats à l'acquisition de la nationalité française par mariage ou par naturalisation

Pré-requis :

Aucun

Durée et modalités d'organisation :

Une matinée sur inscription

2 sessions par mois

95€

Lieu :

3 rue Edouard Branly,
45100 Orléans la Source

Inscription :

Mathieu JUCHET
Véronique VERA
02-38-63-77-22
cria.45@orange.fr

Contenu de l'examen

Le "TCF pour l'accès à la nationalité française" comprend deux épreuves obligatoires :

-Compréhension orale (29 questions).

Durée de cette épreuve : 30 minutes.

-Expression orale (3 tâches).

Durée de cette épreuve : 12 minutes.

Modalités d'évaluation :

-Un livret d'examen édité par le CIEP

-Salle d'examen collective.

-Entretien individuel avec un examinateur.

Moyens techniques :

-Une salle d'examen pour la partie collective

-Des bureaux pour la partie individuelle



Accompagner le développement
des compétences de base

BULLETIN D'INSCRIPTION POUR DEVIS

Raison Sociale :

Siret :

Taille de l'entreprise :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Mail :

Nom/prénom /fonction et contact de la personne référente :

.....
.....
.....
.....

Intitulé de la formation	Nombre de stagiaire
<input type="checkbox"/> Repérer et orienter les publics/salariés en difficulté face aux savoirs/compétences de base	
<input type="checkbox"/> La remédiation linguistique en contexte professionnel	
<input type="checkbox"/> Bilan de Compétences de Base	
<input type="checkbox"/> DELF A1/A2/B1/B2	
<input type="checkbox"/> TCF ANF	

Prestation sur mesure

Nature de la demande

.....
.....
.....

Document à retourner à :

CRIA 45

3 rue Edouard Branly BP 36134

45061 Orléans Université

cria.45@orange.fr

Nos références clients 2017

